

Conclusion

Philippe HUGON, Georges Photios TAPINOS et Patrice VIMARD

Cet ouvrage a privilégié un éclairage démographique et économique pour traiter des perspectives du développement durable ivoirien. La grave crise socio-politique ivoirienne à la veille du troisième millénaire est en relation avec la crise économique et financière et avec les phénomènes migratoires, les réformes de la propriété foncière ou du droit de la nationalité analysés dans cet ouvrage. Il y a interdépendance entre les compromis socio-politiques, la crédibilité interne et externe des États, les mécanismes redistributifs, la croissance économique et les régulations démographiques.

La recherche des futurs possibles et souhaitables renvoie évidemment à une pluralité de variables concernant le devenir des États et des régulations socio-politiques, l'évolution des référents identitaires, les préventions des conflits et des catastrophes. À défaut d'actions proactives, préactives ou réactives, des conflits peuvent se propager à partir de quelques échauffourées et modifier les trajectoires nationales. Le devenir de la Côte d'Ivoire est ainsi largement déterminé par la prévention des risques systémiques et des contagions et par des attitudes réactives ou proactives en termes de transparence, de jeux des contre-pouvoirs et de démocratie.

La crise socio-politique est-elle une bifurcation conduisant à un changement de trajectoire de la société ou un choc provisoire sans effets significatifs sur les variables de long terme ? L'avenir de la Côte d'Ivoire est ainsi très ouvert et incertain. Il nous faut esquisser les cheminements possibles et prendre la mesure des degrés de liberté de l'intervention publique pour réaliser l'objectif de développement durable. Les futurs les plus probables ne sont pas une extrapolation raisonnée des tendances présentes. En vérité, lorsqu'il s'agit d'envisager l'éventail du possible, l'avenir à l'horizon d'une génération est fortement contraint par le passé ; pourtant, il a suffi de vingt ou trente glorieuses, sinon pour transformer une économie, du moins pour

la faire changer de trajectoire. La prospective qui prend la juste mesure des choses a autant de chances d'être démentie que l'exercice hardi qui envisage des ruptures. Mais aussi, les futurs les plus probables ne sont pas nécessairement ceux qu'un changement institutionnel ou une politique active sont susceptibles d'infléchir. Le temps nécessaire pour qu'une politique produise son plein effet dépasse souvent l'horizon politique des régimes démocratiques. Il faut alors balancer les coûts sociaux immédiats de mise en œuvre d'une telle politique, et les bénéfices qui n'apparaissent qu'à long terme.

Les scénarios

Trois évolutions peuvent être envisagées du point de vue *économique* : celle des variables autonomes (E1), celle des variables dépendantes de l'extérieur (E2), celle des variables maîtrisées faisant l'objet d'options stratégiques (E3). De même, trois évolutions peuvent être envisagées du point de vue *démographique* relatives respectivement aux variables autonomes (D1), aux variables dépendantes de l'économie (D2), aux variables maîtrisées faisant l'objet d'options stratégiques (D3). Neuf scénarios démo-économiques sont ainsi envisageables. Trois peuvent être privilégiés : E1, D1 ; E2, D2 ; E3, D3. À l'intérieur de ces trois scénarios, des variantes apparaissent selon les modes d'insertion de la Côte d'Ivoire à l'économie mondiale (intégration internationale, intégration régionale, repli nationaliste).

Les trois scénarios retenus se différencient selon le degré de rupture qu'ils introduisent par rapport aux tendances lourdes de la démographie et de l'économie, d'une part, et selon le sens de la relation de causalité entre les changements démographiques et les changements économiques, d'autre part.

Le premier scénario suppose une *croissance démographique non maîtrisée, une économie de rente, voire un repli nationaliste*. Il se situe dans le prolongement de tendances passées avec épuisement du modèle de croissance extensive.

Le deuxième scénario, de *croissance ouverte maîtrisée entraînant des transformations démographiques*, privilégie les variables internationales, la compétitivité et la croissance économique à moyen terme exerçant des effets sur le secteur social et sur les variables démographiques.

Le troisième scénario, de *la croissance démographique maîtrisée au développement endogène, équitable et durable*, privilégie les variables internes, la maîtrise de la démographie, de l'environnement et les politiques sociales. Il se situe dans le long terme, et la croissance économique est ici entraînée par la formation du capital humain.

Scénario 1 : Croissance démographique non maîtrisée, économie de rente et repli nationaliste

Le maintien d'une croissance démographique relativement rapide résulterait de l'absence d'amélioration de l'efficacité du système de santé et du développement trop faible des services de planification familiale. Dans ce cas, la fécondité et la mortalité resteraient élevées, et leur intensité respective se renforcerait l'une l'autre (maintien des intervalles intergénéraliques courts, source de décès infantiles, ce qui renforcerait une forte fécondité). Il en découlerait une faible amélioration du capital humain (scolarisation et état de santé stagnant), défavorable à l'amélioration de la productivité du travail et de l'investissement et donc à la croissance économique. La dynamique de population serait alors marquée par une augmentation de la migration vers des villes qui ne pourraient absorber ce surcroît de ruraux sans aggravation de l'insalubrité de l'habitat, de la pression du marché du travail et, par conséquent, du chômage et de la précarité; cette pauvreté pouvant être alors à la source de mouvements sociaux d'envergure. Sous l'effet de la crise sociale et économique, l'instabilité matrimoniale devrait progresser et les systèmes de solidarité familiaux et lignagers voir leur capacité à amortir les difficultés financières s'épuiser. Ceci contribuerait à aggraver les conséquences de la crise sur les conditions de vie, la santé, l'éducation et la formation des individus les plus fragiles (enfants, femmes seules, ménages monoparentaux, ruraux sans terre, urbains sans travail, etc.) dans un premier temps, puis, à terme, des autres couches de la société.

Au plan économique, ce scénario supposerait l'incapacité à construire de nouveaux avantages comparatifs, à diversifier le système productif et à permettre une croissance intensive. On observerait une dynamique informelle forte et un développement des activités tertiaires. Le niveau de vie de la population se maintiendrait relativement grâce à la généralisation de l'informel et des liens entre le monde rural et le monde urbain.

Deux variantes peuvent être dessinées.

La première, s'appuyant sur une croissance extensive avec retour aux *rentes internationales*, se situerait dans le prolongement des tendances 1980-1993. On observerait alors un essoufflement de la compétitivité (surévaluation du change et coûts élevés de production). L'économie ivoirienne continuerait de recevoir un appui extérieur important. Elle serait tirée également par des exportations agricoles sans diversification et avec forte instabilité des cours. Ce modèle extensif a connu toutefois un épuisement qui risque de s'accroître. La dette extérieure imposerait des ajustements régressifs. L'État aurait à jouer un rôle croissant avec des moyens affaiblis. Ce scénario supposerait une remise en cause des programmes de libéralisation et d'attractivité des capitaux privés.

Une variante de repli identitaire ou de nationalisme est envisageable dans le cas de crise socio-politique durable, de montée de l'ivoirité, d'absence de mécanismes redistributifs et de compromis socio-politiques. Les conflits se trouveraient exacerbés du fait de repli nationaliste vis-à-vis de la région ouest-africaine et de l'économie internationale. Sur le plan international, il y aurait perte de la crédibilité rétroagissant sur les financements publics et sur les investissements privés. Dans un contexte de spécialisation appauvrissante, de rareté des terres, d'absence de progrès de productivité et de disparition des appuis extérieurs préférentiels, il y aurait enlisement dans la crise. Les tensions sociales pourraient résulter de la mise en œuvre d'un cadastre concernant les droits de propriété ou d'un nonaccès à la nationalité. Elles se traduiraient sur le marché du travail par des discriminations qui concerneraient tant le salariat que l'informel. Les inégalités entre le Nord et le Sud du pays pourraient s'accroître. Des conflits de générations se développeraient face à la montée des jeunes cherchant à trouver leur place dans un contexte de rareté d'emplois. Ce scénario de crise économique est compatible avec une *transition démographique de crise* où la baisse de la fécondité serait liée à la dissolution des foyers et des solidarités intergénérationnelles et où l'on observerait une montée de la mortalité (baisse des dépenses de santé, effet du sida et d'autres maladies émergentes).

Scénario 2 : De la croissance ouverte maîtrisée aux transformations démographiques

Ce scénario suppose une insertion favorable dans l'économie internationale liée à des progrès de productivité et à des gains de compétitivité. Il présente un grand potentiel de croissance, facteur puissant de transformations démographiques et de maîtrise à terme de la croissance de la population, mais également des risques élevés vu l'instabilité de l'environnement international et les faibles variables de contrôle. Ce scénario vertueux, lié à l'évolution de l'environnement international et régional et aux modes de gestion de l'insertion de la Côte d'Ivoire à cet environnement, résulterait d'un ensemble de facteurs extérieurs et internes.

Les futurs possibles de l'environnement international peuvent être caractérisés par un multilatéralisme et par un abandon de préférences (selon les règles de l'OMC), par un maintien d'accords de coopération et un régionalisme nord-sud (zone franc, après-Lomé IV), par un multilatéralisme coopératif avec diversification des partenaires sur la base d'accords préférentiels, notamment avec l'Asie et l'Amérique du Nord, ou par une intégration régionale limitée à l'UEMOA ou élargie à la CEDEAO. Chacune de ces stratégies aura une influence sur l'évolution des cours mondiaux, sur le mode de gestion de la dette extérieure, sur l'importance des flux d'aide et de capi-

taux privés ou sur les espaces de compétitivité de la Côte d'Ivoire. Il y a généralement accord, notamment dans les prévisions de la Banque mondiale, pour considérer que la tendance à long terme des cours des produits exportés par la Côte d'Ivoire est à la baisse avec des marchés surréactifs créateurs de fortes instabilités. La Côte d'Ivoire doit ainsi diversifier ses exportations et réaliser une montée en gamme des produits.

On peut distinguer deux variantes : celle de la compétitivité internationale et celle d'une compétitivité régionale.

La première variante supposerait un retour aux taux de croissance des années 1960-1970 et 1994-1997. On observerait, par contre, un poids croissant du secteur privé, une intensification de l'agriculture et une diversification des exportations sur les produits miniers et sur les services et une transformation des produits agricoles et donc une construction de nouveaux avantages comparatifs. Ce scénario, qui s'appuie sur une politique libérale, suppose de forts ajustements internes et un appel important aux capitaux privés extérieurs. La monnaie doit permettre une compétitivité (prix et change) suffisante, tout en étant convertible. Il reviendrait à l'État de créer un environnement institutionnel favorable à l'attractivité des capitaux. Cette variante est évidemment créatrice de risques, vu les instabilités internationales et la nécessité d'une nouvelle spécialisation. Le passage d'une croissance extensive à une croissance intensive est coûteuse en investissements physiques et humains, et davantage porteuse de risques du fait de la faible réversibilité des décisions dans un environnement instable.

La seconde variante met davantage l'accent sur le rôle de pôle régional de la Côte d'Ivoire et son insertion dans l'espace ouest-africain dans un contexte d'ouverture extérieure. La Côte d'Ivoire peut s'insérer dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, soit au sein de l'UEMOA comme pôle majeur vis-à-vis de l'espace ouest-africain francophone, soit au sein de la CEDEAO avec le rôle dominant du Nigeria ou avec un équilibre entre la zone UEMOA et la zone hors UEMOA. La régionalisation résulterait soit d'une intégration réussie des programmes en cours au sein de l'UEMOA, soit d'une intégration progressive de l'UEMOA et de la CEDEAO. Dans le premier cas, l'autonomie vis-à-vis du Trésor français serait renforcée ; on pourrait même envisager une sortie de la zone franc avec maintien de l'union monétaire entre les pays membres de l'UMEOA. L'intégration conduirait à une localisation des principales industries en Côte d'Ivoire, mais elle impliquerait en contrepartie une plus grande mobilité interrégionale des facteurs travail et capital.

Ce scénario de compétitivité internationale et régionale met l'accent sur la formation du capital humain, la construction d'avantages comparatifs et une spécialisation dans des produits à niveau technologique avancé. Il impliquerait un enseignement et un système sanitaire de base généralisé et de

qualité, améliorant la productivité du travail et la qualification de la main-d'œuvre. Dans ce scénario, le ralentissement de la croissance démographique, qui devrait se manifester dans une seconde phase, procède directement des progrès rapides de la scolarisation, de la croissance urbaine et de la part croissante dans la société de couches salariées, instruites et urbanisées acquises à la réussite des projets professionnels féminins, à l'amélioration du capital humain de leur descendance (meilleur état de santé, scolarisation prolongée, etc.) et à la réduction de la fécondité. L'intensification de l'économie, l'afflux des capitaux privés et la diversification de l'économie dans des secteurs plus capitalistiques conduiraient à limiter la demande de travail interne et internationale et à freiner l'immigration.

À la différence de la variante internationale, la variante régionale suppose une plus grande mobilité du travail au sein de l'Afrique de l'Ouest, qui dépasse le cadre de l'UEMOA, et une forte différenciation entre zones avec mouvements des populations vers les centres urbains et les zones côtières. L'informel urbain et l'agriculture extensive autour de fronts pionniers continuent de faire appel à de la main-d'œuvre, même si globalement les productions rurales et urbaines deviennent plus intensives.

En définitive, ce scénario est à la fois le plus risqué et le plus porteur d'une croissance économique forte qui devrait, à terme, améliorer sensiblement les niveaux sanitaire et éducatif de la population et modifier les comportements reproductifs dans le sens d'une réduction de la croissance démographique.

Scénario 3 : De la croissance démographique maîtrisée au développement endogène, équitable et durable

Une maîtrise rapide de la croissance démographique, avec une fécondité de 3 enfants par femme en 2018 et de 2,1 enfants par femme en 2048, soit une croissance de la population de 1,7 % en 2018 et de 0,7 % en 2048, conduirait à un cercle vertueux où la pression démographique entraînerait des effets bénéfiques sans être insupportable pour les systèmes d'enseignement et de santé et le marché du travail.

Ce scénario se caractériserait tout d'abord par une réduction de la croissance démographique correspondant à une baisse rapide du nombre annuel de naissances dès 2005. Cette réduction, associée à un progrès de l'équité d'accès aux systèmes sociaux, permettrait d'améliorer l'efficacité de ces différents systèmes, avec des investissements et des moyens de fonctionnement mesurés. Ceci bénéficierait notamment au niveau d'instruction (augmentation des taux de scolarisation et de la formation professionnelle) et à l'état de santé de la population (baisse de la morbidité et de la mortalité). Il en résulterait un net progrès du niveau de qualification des travailleurs,

de la productivité du travail, dans les différents secteurs d'activité, et une amélioration du capital humain de la nation, porteur de nouveaux progrès économiques et sociaux. Dans une phase ultérieure, au-delà de 2018, la diminution de l'effectif des actifs potentiels susciterait un meilleur équilibre sur le marché du travail.

Ce premier effet, dû à la croissance moins rapide de la population, donnerait toute sa capacité d'impact à la pression démographique, qui n'a pu encore jouer jusqu'à aujourd'hui, si ce n'est localement et temporairement. Les processus d'agglomération et de densification du peuplement susciteraient alors une forte dynamique de la demande qui serait le moteur d'une croissance économique. Cette demande, issue principalement des villes, provoquerait une augmentation et une diversification de la production industrielle et artisanale et du commerce, profitables à l'économie urbaine, mais également un accroissement de la demande solvable de produits vivriers. Cette dynamique de la demande de vivriers commercialisables contribuerait ainsi à provoquer une nouvelle phase de développement pour une agriculture répondant positivement aux sollicitations du marché par l'accroissement de la productivité. Ce développement agricole serait alors fondé, non sur le déplacement renouvelé de fronts pionniers d'une agriculture de rente extensive, mais sur un progrès technique nécessaire à l'intensification du capital terre dans un espace aujourd'hui fini, où migration d'une zone rurale vers une autre zone rurale et déplacement de la frontière agricole sont devenus autant de solutions très restreintes. La densité du peuplement, plus forte, permettrait enfin la mise en œuvre par les populations de nouvelles techniques culturales plus économes en terres. Ainsi, une telle transformation de l'agriculture en un système stabilisé au plan spatial et reproductible dans le temps, de par l'augmentation de la productivité par des techniques préservant la fertilité des sols, garantirait-elle l'environnement en préservant la forêt et les zones écologiques sensibles encore libres.

Ce scénario articulerait par conséquent la logique du modèle « WALTPS », où la croissance économique est tirée par la demande urbaine, celle du modèle boserupien, où le progrès technique en agriculture résulte de la pression démographique, et celle du modèle du développement durable de la Banque mondiale, où la préservation de l'environnement et la conservation des ressources sont les conditions d'une croissance durable sur le long terme dans la sphère agricole et, plus largement, dans toute l'économie.

Il va de soi qu'un tel scénario suppose la réussite d'un certain nombre de programmes que l'on peut, pour simplifier, ranger sous trois catégories qui synthétisent chacune un ensemble de recommandations que nous avons faites dans les différents chapitres :

– programme public de planification familiale et de santé reproductive, seul à même de permettre à toutes les couches de la population d'accéder

rapidement à des prestations de bonne qualité. L'impact de ce programme, associant campagnes d'IEC (information, éducation, communication) et services de planification familiale, de santé maternelle et infantile et de santé génésique, sur l'amélioration rapide de la prévalence contraceptive moderne et de la santé, et par conséquent sur la baisse relativement rapide de la fécondité et de la mortalité par âge, viendrait alors se conjuguer aux effets attendus des progrès de l'urbanisation et de la scolarisation sur la transformation des attitudes et des comportements de reproduction en faveur d'une famille réduite et d'un investissement dans la « qualité » des enfants. L'amélioration de la santé des individus serait également le gage d'une scolarisation réussie et de progrès de la productivité du travail ;

- programme d'accompagnement de la demande, comprenant un ensemble de mesures destinées à favoriser : 1) le développement des échanges entre régions et des relations villes-campagnes (renforcement des infrastructures de communication, développement du réseau urbain par le soutien au développement des villes secondaires comme marchés agricoles et centres de services, accélération de la décentralisation, etc.) ; 2) la diversification de la demande et la spécialisation des activités (développement de l'enseignement technique et d'un véritable apprentissage, d'un secteur intermédiaire entre informel et secteur moderne) ; 3) le soutien de la production nationale (programme public d'investissement, mesures d'encouragement aux investissements privés et au micro-crédit) ;

- programme de développement d'une agriculture viable et de protection de l'environnement. Ce programme devrait à la fois : 1) permettre une offre de technologie adaptée à une agriculture intensive par la formation des agriculteurs et l'aide à l'introduction de nouvelles techniques (création de cycles de formation en agriculture intensive, renforcement des sociétés d'encadrement) ; 2) faciliter la maîtrise des circuits financiers par le monde paysan (accès aux crédits, contrôle des circuits de commercialisation, etc.) ; 3) restreindre fortement les cultures itinérantes et l'accès aux zones écologiques fragiles. Ce programme devrait comporter un volet assurant aux exploitants la sécurité d'occupation des terres et l'amélioration de leur système d'exploitation, dans le sens d'un accroissement de la rentabilité du facteur terre et un volet d'incitations à la protection et à la régénération des forêts.

Ce scénario correspond par conséquent à la mise en œuvre d'un processus de développement durable fondé sur une maîtrise rapide de la croissance démographique, une croissance économique fortement endogène (à l'échelle nationale tout d'abord, puis à celle de l'Afrique de l'Ouest), une amélioration du capital humain, fondée sur l'équité sociale, et une préservation de l'environnement.

Les lignes de force à l'horizon 2015

Les analyses effectuées dans cette recherche et les différents scénarios esquissés suggèrent à l'horizon 2015 quatre lignes de force, tendances lourdes de l'évolution et expression des choix politiques.

Maîtriser la croissance démographique

La transition démographique est largement amorcée. La fécondité se situe à un niveau élevé, mais la tendance à la baisse, déjà bien établie, devrait se renforcer. Les progrès enregistrés quant au recul de la mortalité sont réels, même s'ils restent insuffisants au regard des indicateurs socio-économiques du pays, et si la montée récente, qui touche notamment les jeunes enfants, rend plus incertaine, au moins à court terme, la poursuite des progrès tendanciels en la matière. Mais le taux de croissance de la population se maintiendra à un niveau élevé au cours des trente prochaines années, en dépit de la poursuite, très probable, de la baisse de la fécondité. Dans le même temps, compte tenu de la structure par âge très jeune, conséquence de la forte fécondité du passé, le taux de croissance de la population en âge d'activité sera supérieur au taux de croissance de la population. L'effet de la baisse de la fécondité sur le taux de croissance de la population active ne se fera sentir qu'à long terme, au-delà de 2018. La mise en œuvre d'une politique de population, conforme aux aspirations des couples en faveur d'une descendance réduite, devrait constituer un élément déterminant de l'avenir démographique et économique du pays. Dès lors que les attitudes à l'égard de la contraception recueillent un assentiment croissant de la population, la politique de régulation des naissances pourrait avoir un effet décisif qui permettrait d'envisager l'hypothèse de fécondité basse (trois enfants par femme en 2018) comme la plus probable. La consolidation de ce mouvement de baisse est fortement tributaire de l'amélioration du taux de scolarisation, en particulier des femmes, et d'une efficacité accrue du système scolaire. On peut envisager ainsi, à l'horizon d'une génération, une population en meilleure santé, avec une espérance de vie active plus longue, une dimension de famille réduite, des taux d'activité féminins plus élevés, un taux d'épargne des ménages plus élevé, une productivité du travail plus forte.

Les risques d'échec reposent sur l'absence de réalisation des objectifs dans trois domaines décisifs : la politique de régulation des naissances, l'amélioration du système éducatif et du système de santé, et sur la permanence d'un décalage entre la modernité des aspirations individuelles et le conformisme des représentations collectives traditionnelles, particulièrement accusé dans le domaine de la santé et de la fécondité.

Promouvoir un nouveau modèle de croissance économique

Une perspective de croissance à long terme ne peut être envisagée comme un simple retour et prolongement du modèle de croissance extensive des années soixante et soixante-dix. L'épuisement des fronts pionniers, la nouvelle organisation mondiale du commerce et, qui plus est, l'héritage du passé (croissance économique tirée par les exportations du cacao et du café, forte croissance démographique, forte immigration, dégradation de l'environnement) imposent à l'avenir un modèle de croissance plus intensif, plus diversifié, plus productif et durable. Ce qui signifie une augmentation du stock de capital par tête, une augmentation du capital humain, une efficacité accrue du système éducatif et du système productif. Mais cette réorientation du modèle de croissance fera apparaître de nouveaux défis. Une croissance plus intensive ne pourra plus absorber une main-d'œuvre agricole, comme ce fut le cas dans les années soixante et soixante-dix. D'un côté, la réduction de l'immigration nette devrait contribuer à l'équilibre de l'emploi mais, de l'autre, il faudra faire face à l'accès aux âges d'activité des générations nombreuses issues des périodes de forte fécondité et des enfants d'immigrants étrangers, et à la progression des taux d'activité féminins avec le développement de l'éducation. Le problème de l'absorption, par le système d'emploi, d'une population en âge de travailler fortement croissante constituera le plus grand défi de la croissance économique ivoirienne. Les pays qui ont connu une transition démographique plus précoce, confrontés à ce problème, après avoir envisagé l'émigration comme un mécanisme d'équilibre du marché du travail, ont dû s'ajuster aux politiques restrictives à l'immigration de nombreux pays développés et envisager une croissance de l'emploi reposant sur les échanges internationaux, l'attrait des capitaux étrangers et, à plus long terme, l'acquisition de nouveaux avantages comparatifs fondés sur la hausse du niveau éducatif.

L'augmentation du niveau de formation, pour répondre aux besoins de la diversification et de la spécialisation, devrait favoriser une dimension réduite de la famille. En effet, l'augmentation des coûts relatifs et même absolus d'éducation des enfants, et notamment ceux qui relèvent de la scolarisation, rend inéluctable les aspirations des couples à une réduction de leur fécondité. Cela est vrai en milieu urbain, où les coûts de scolarisation sont élevés et où les projets professionnels des femmes entrent de plus en plus souvent en contradiction avec le fait d'élever une descendance nombreuse. Mais cela devrait se vérifier également en milieu rural, où la nécessité d'une productivité plus grande du facteur terre conduira les exploitants à vouloir accroître la technicité de leur main-d'œuvre familiale.

Cette réorientation du système productif devra être accompagnée par des transformations institutionnelles assurant un accès plus ouvert à l'ensei-

gnement, à la propriété de la terre, à la nationalité ivoirienne, et une mobilité professionnelle et sociale accrue pour les actifs, en particulier pour les femmes et pour les jeunes. Mais, en retour, la modernisation et la diversification de l'économie, en augmentant la capacité contributive des agents et les ressources de l'État, constituent une condition nécessaire au financement des politiques sociales, qu'il s'agisse de l'éducation ou de la santé, ou des actions spécifiques en faveur des populations cibles, soumises à un risque élevé de pauvreté. Il ne peut y avoir de développement économique et social sans un système fiscal juste et efficace.

En définitive, la réalisation de ces objectifs est conditionnée à la capacité du secteur moderne à créer des emplois stables et durables, à la possibilité de disposer des ressources fiscales nécessaires au financement des interventions de l'État, au développement d'institutions financières permettant de satisfaire la demande de crédit à des conditions supportables par les producteurs et les ménages. S'il est illusoire d'envisager une transformation rapide, et en particulier de miser sur des taux de croissance à deux chiffres, à long terme, il est indispensable que les anticipations des agents économiques puissent s'appuyer sur une perspective de croissance régulière, équilibrée et juste.

Assurer la cohésion sociale et réduire les inégalités

L'évolution démographique et économique, envisagée sur la longue période, montre généralement que les premières phases de la croissance économique et l'amorce de la transition démographique se traduisent par une disparité accrue des indicateurs démographiques et économiques, selon les catégories sociales et la répartition géographique. En cela, la Côte d'Ivoire ne fait pas exception. La forte progression du revenu par tête au cours des années de croissance ne s'est pas accompagnée, en dépit d'une augmentation considérable de l'effort public, d'une égalité d'accès aux ressources, à l'éducation et aux soins de santé. De plus, avec l'amorce de la transition démographique, sont apparues et se sont accentuées des différences de fécondité et de mortalité selon les niveaux de revenu, les niveaux d'éducation et la localisation (urbaine/rurale).

L'expérience des pays les plus avancés suggère que, avec le temps, la répartition des revenus tend à être plus égalitaire et les différentiels démographiques à s'estomper. Mais il ne s'agit en rien d'une évolution inéluctable ; des forces contraires sont à l'œuvre, les unes poussant à la reproduction des inégalités, les autres favorisant une croissance plus équilibrée. Le sens de l'évolution dépend à la fois des préférences et des comportements des agents économiques, de l'efficacité des marchés et de l'intervention publique.

Ce sont en effet les ruptures, par rapport aux tendances du passé, qui pourraient intervenir en matière d'éducation, de santé et d'activité qui seront décisives compte tenu des effets d'interaction.

L'éducation a des effets positifs sur l'état de santé et l'activité économique. La mortalité infantile et juvénile diminue avec l'augmentation du niveau éducatif des femmes. Un meilleur état de santé améliore les performances scolaires des enfants et favorise l'activité, en diminuant l'absentéisme et en accroissant la productivité; ce qui a pour conséquence d'augmenter l'efficacité productive du système éducatif et de rentabiliser pour les familles et l'État l'investissement en capital humain. La mise en jeu de ces cercles vertueux suppose un changement profond des modalités d'intervention dans le domaine éducatif et de la santé, de façon à garantir l'accès au plus grand nombre, et en particulier aux plus démunis. Parmi les mesures appropriées, on retiendra, en matière éducative, et en matière de santé, une réallocation des ressources vers l'éducation de base et vers les soins primaires et une politique sociale plus favorable aux catégories les plus pauvres, notamment en modifiant le système de financement qui, à l'heure actuelle, conduit à des transferts des catégories pauvres vers les catégories riches.

Ces actions, renforcées par des modifications du droit en vigueur, devraient avoir pour effet de réduire l'inégalité des chances pour les femmes, les jeunes et les étrangers, trois catégories de la population qui, en l'absence d'interventions spécifiques, risquent de voir leurs aspirations insatisfaites et leur situation se détériorer en termes relatifs par rapport au reste de la population.

Réaliser des compromis socio-politiques favorisant la sécurité

Les différents travaux sur l'Afrique montrent que la croissance et le développement durable sont liés à un environnement institutionnel et politique stable et que les conflits internes et bien entendu les guerres sont des facteurs déterminants des faibles performances économiques, de la montée de la pauvreté, des changements familiaux et des comportements démographiques. Le développement durable dépend de la capacité de l'État à s'engager de façon crédible sur des dépenses publiques à caractère redistributif tant sur le plan régional que sur celui des divers groupes sociaux. Les politiques d'aménagement du territoire équilibré, les mécanismes redistributifs vis-à-vis des groupes exclus ou marginalisés, les politiques sociales équitables sont des facteurs essentiels de paix civile et par là même de croissance à long terme. Il importe dès lors de dépasser les divisions ethniques, sociales ou religieuses par des mécanismes crédibles de redistribution, notamment par un effort d'éducation en faveur des divers groupes, par une accession

des élites de toutes origines aux centres de décision et par leur représentativité dans les diverses instances du pouvoir.

Tirer parti de l'ouverture internationale

Les risques liés à la forte dépendance extérieure des revenus des producteurs agricoles et des recettes de l'État ne doivent, en aucune façon, remettre en question l'insertion de la Côte d'Ivoire dans l'économie mondiale. L'option historique, renforcée par la politique de libéralisation et d'ouverture, se trouve confortée par la perspective d'un modèle de croissance intensif et diversifié. L'amélioration du niveau de formation doit permettre la construction de nouveaux avantages comparatifs, condition nécessaire de la diversification productive et de la réduction de l'incertitude des revenus des agents. Les nouveaux créneaux de compétitivité devraient se situer dans l'industrie de transformation des produits primaires, dans certaines industries de biens de consommation courants destinés au marché régional de l'UMEOA et dans la production de services liés aux infrastructures existant à Abidjan. La compétitivité doit résulter à la fois d'un taux de change adéquat, d'un environnement institutionnel favorable à l'attractivité des capitaux et de progrès de productivité des facteurs. La gestion des fortes instabilités internationales doit, elle, résulter à la fois d'une flexibilité favorisant des ajustements rapides et de stratégies industrielles favorisant l'apprentissage et la construction de systèmes productifs compétitifs dans le moyen et le long terme (à l'instar de la combinaison des politiques d'ouverture et des stratégies industrielles dans les pays d'Asie de l'Est). Surtout, les progrès de l'intégration régionale, dans laquelle la Côte d'Ivoire est appelée à constituer un pôle d'attraction des industries et des capitaux, sont incompatibles avec une politique migratoire restrictive au-delà de l'objectif légitime du maintien de la cohésion sociale. Dans un espace économique intégré, avec une monnaie unique, l'affaiblissement de la capacité d'ajustement par les prix et la monnaie rend encore plus nécessaire la mobilité des facteurs, capitaux et main-d'œuvre.

Croissance démographique et croissance économique

La réalisation des objectifs de développement exige de s'appuyer à la fois sur les deux leviers de la maîtrise de la croissance démographique et de l'accélération de la croissance économique, en se gardant de deux illusions : le tout démographique et le tout économique. La première serait en effet de croire qu'une croissance économique à deux chiffres, très optimiste et peu probable, rend la contrainte démographique obsolète. Une telle stratégie marquerait le retour au modèle de croissance des années

1960-1970, dont précisément les conséquences structurelles à long terme sont à l'origine des préoccupations actuelles sur l'avenir de l'économie et de la société ivoiriennes. L'autre serait de croire que la réduction drastique de la croissance démographique, pour autant qu'elle puisse être considérée comme une variable de contrôle de la politique de développement, se traduirait inéluctablement par un accroissement durable de la croissance économique.

Pour fixer les idées, on peut, à partir d'une relation simple, caractéristique des modèles de croissance post-keynésiens, suggérer un ordre de grandeur des paramètres critiques. Soit s le taux d'épargne, avec s_i le taux d'épargne intérieur et s_e le taux d'épargne externe (aide, prêts et investissements directs), r le taux de croissance de la population, y le taux de croissance du produit par tête et c le coefficient marginal de capital, on vérifie approximativement la relation suivante : $s_i + s_e = c(r + y)$. Au cours des années de forte croissance, les conditions d'équilibre s'établissent ainsi : $20 + 5 \cong 3,75 (3,8 + 2,8)$.

À l'avenir, dans l'hypothèse d'une croissance démographique ramenée à 1,7 % (scénario bas) et en supposant une augmentation du coefficient de capital – soit 4,2 – associée à une croissance plus intensive et une spécialisation accrue, avec en contrepartie une augmentation de la productivité du capital dans le secteur moderne capitalistique, il faudrait que le taux d'épargne passe de 25 à 30 % pour atteindre un taux de croissance du produit par tête de 5,3 %, soit : $30 \cong 4,2 (1,7 + 5,3)$.

Ce qui supposerait une augmentation significative du taux d'épargne et une entrée nette de capitaux étrangers. La hausse de l'épargne privée après la dévaluation a suggéré, avec un biais optimiste, qu'un taux de 30 % n'est pas exclu, en particulier si l'on tient compte de la capacité d'épargne accrue des ménages résultant des progrès de l'espérance de vie et de la réduction de la fécondité. Mais la transformation de l'épargne en investissement reste conditionnée à la mise en place des modalités d'intermédiation financière. La marge de manœuvre est plus étroite pour ce qui est des capitaux extérieurs, compte tenu du poids de la dette extérieure qui pèse sur la dette publique, et ce quels que soient les investissements directs étrangers. On aurait là des conditions d'équilibre voisines de celles des dragons asiatiques.

Il est important de souligner que l'interaction vertueuse entre la maîtrise de la croissance démographique et une forte croissance économique ne pourra produire son plein effet qu'à long terme, au-delà de 2015. En toute hypothèse, quel que soit le rythme de baisse de la fécondité, à l'horizon 2015 l'incidence sur l'effectif et la proportion des individus en âge d'activité et la dimension moyenne des ménages sera modeste. Dans le même temps, l'accroissement du nombre des ménages est inéluctable et représente, à taux de chef de ménage par âge constant, un triplement des effectifs. Aussi,

les facteurs de demande – accroissement certain du nombre des ménages, augmentation espérée du revenu par tête – seraient prédominants dans un premier temps. Le relais serait pris par la suite par les facteurs d'offre – incidence de la modification de la structure par âge et de l'amélioration du capital humain.

À très long terme, l'ouverture extérieure et l'intégration économique régionale pourraient se traduire par une atténuation des différentiels économiques entre les pays partenaires et, par conséquent, par l'élimination du risque d'une forte reprise de l'immigration.

Bibliographie

- ARNAUD M. et COUR J.-M., 1992, *Préparation des NLTPS : illustration de la méthodologie proposée sur le cas de la Côte d'Ivoire*, Club du Sahel, Paris.
- AZAM J.-P., 1992, «Le modèle ivoirien de croissance endogène», *Journée AFSE*, Cerdic.
- AZAM J.-P., 2000, «The redistribution state and conflicts in Africa», *Journal of Peace Research*, à paraître
- BOSERUP E., 1970, *Évolution agraire et pression démographique*, Flammarion, Paris (édition originale en anglais, 1965).
- BOURGUIGNON F., BRANSON W.H. et DE MELO J., 1989, «Macroeconomic adjustment and income distribution : a macro-micro simulation model», *NBER*, Working Paper n° 2943.
- CLEAVER K. M. et SCHREIBER G. A., 1994, *Reversing the Spiral. The Population, Agriculture and Environment Nexus in Sub-Saharan Africa*, The World Bank, Washington D.C., 293 p.
- CONTAMIN B. et MEMEL-FOTÊ H. (éds.), 1997, *Le modèle ivoirien en questions*, Paris, Karthala-Orstom.
- COUR J.-M., 1994, *Analyse démo-économique rétrospective et esquisse d'image économique à long terme de la région Afrique de l'Ouest*, BAD/OCDE/CILLS, Paris, 140 p.
- FUTURS AFRICAINS, 1997, *Côte d'Ivoire, Prospective 2025*, Abidjan.
- HUGON PH., 2000, «Prospective de l'Afrique sub-saharienne», *Futuribles*, n° 257, oct., p. 17-46.
- HUGON PH., 2000, «Lasting Security, and Economic Development in Africa», in PHILANDER D., *Franco-South African Dialogue. Sustainable security in Africa*, Pretoria, ISS n° 50.
- LAMBERT S. et SUWA A., 1991, «Un modèle d'équilibre général calculable appliqué à la Côte d'Ivoire», *Économie et Prévision*, n° 97.

- MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL, Commission nationale de prospective, *Côte d'Ivoire 2025*, Rapport de synthèse.
- NATIONS UNIES, *Manuel pour l'Intégration des variables démographiques dans les plans de développement dans les pays africains*, ECA/POP/TP/91/1 (1.1 (ii)), Commission économique pour l'Afrique.
- NAUDET J.-D., 1996, « Crise de l'économie réelle et dynamique de la demande en Afrique de l'Ouest », in COUSSY J. et VALLIN J. (éds.), *Crise et population en Afrique*, Les Études du Ceped n° 13, Ceped, Paris, p. 71-98.
- PNUD, 1987, *Reconquérir le futur : manuel d'études prospectives à l'usage des planificateurs africains établi pour le PNUD*, Futuribles, Paris, La longue vue, Bruxelles.
- SNRECH S., 1994, « Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020 », in J.-M. COUR (dir.), *Étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest*, OCDE/BAD/CILLS, Paris, 64 p.
- TAPINOS G. PH., 1996, *La Démographie. Population, Économie et Sociétés*, Le Livre de Poche, Paris.
- UNITED NATIONS, 1993, *Population and Development Projection Methods for Microcomputers. A User's Guide*, ST/ESA/SERR/123, New York.
- VIMARD P., 1996, « Évolutions de la fécondité et crises africaines », in COUSSY J. et VALLIN J. (éds.), *Crise et population en Afrique*, Les Études du Ceped n° 13, Ceped, Paris, p. 293-318.
- VIMARD P. et ZANOU B. (dir.), 2000, *Politiques démographiques et transition de la fécondité en Afrique*, Collection Populations, L'Harmattan, Paris, 297 p.

Hugon P., Photios Tapinos G., Vimard Patrice. (2002)

Conclusion

In : Photios Tapinos G. (ed.), Hugon P. (ed.), Vimard Patrice (ed.). La Côte d'Ivoire à l'aube du 21ème siècle : défis démographiques et développement durable

Paris : Karthala, 471-486. (Hommes et Sociétés). ISBN 2-84586-257-1